

La résidence Luis Daney devient établissement pilote

La Résidence Luis Daney est la première structure à s'être lancée dans le déploiement du logiciel. L'ensemble des professionnels de l'IRSA sera formé à l'utilisation du logiciel AIRMES. Cette formation s'échelonne sur 2017 et 2018.

Les professionnels de la résidence ont été formés en amont de l'ouverture de l'établissement, et ont utilisé le dossier informatisé de l'usager dès l'arrivée des résidents. Suivront les autres établissements pour adultes en septembre/octobre 2017, et les établissements pour enfants en novembre/décembre 2017 et début 2018.

La formation au logiciel AIRMES consiste en plusieurs modules d'une durée de 3 heures 30 :

- Une présentation collective
- Un module « transmissions, troubles et crises et cahier de liaison»
- Un module « dossier de l'usager et agenda »
- Un module « Evaluation »
- Un module « Projet Personnalisé»
- Un module « Médical (dossier médical, suivi sanitaire, suivi des traitements) »
- Un module « Administratif »
- Un module « Facilitateurs, échanges de bonnes pratiques ».



Des critères de choix adaptés aux pratiques

- > Garantir une gestion par une entreprise pérenne;
- > Privilégier la facilité d'accès;
- > Assurer une facilité d'utilisation, aisément compréhensible par tous les utilisateurs potentiels, professionnels et bénéficiaires;
- > Eviter l'effet « usine à gaz » qui nécessite énormément de formation et qui limite l'utilisation de fait;
- > Vérifier la compatibilité avec les outils informatiques déjà en place et la gestion des mises à jour par notre prestataire informatique SYS1;
- > Veiller à avoir des mises à jour non payantes, incluses dans le tarif;
- > Calculer l'acquisition du logiciel au global et non en fonction du nombre de postes utilisateurs;
- > Respecter le secret médical (droits de sauvegarde) et assurer que le prestataire est « hébergeur agréé de données de santé »;
- > Garantir une souplesse dans le Projet Personnalisé (permettre de rentrer des données très facilement au sein de dossiers souples et adaptables et éviter les projets personnalisés très « figés » à intégrer en renseignant des cases prédéfinies).

« Grâce aux données saisies, on peut faire des extractions pour obtenir des statistiques. Pour l'élaboration des indicateurs ANAP ou simplement notre Rapport d'Activité, c'est vraiment très bien. Rapide et immédiat. En termes de perfectionnement, il faudrait que l'on puisse intégrer le tableau des présences et des absences de nos résidents pour pouvoir effectuer la facturation en lien avec le siège de l'Association.

Christine VILATTE, responsable administrative

« Airmès est vraiment un outil support très pratique pour tout ce qui concerne les transmissions. Tous les professionnels concernés ont les informations au jour le jour concernant les résidents, notamment pour ceux qui sont sur plusieurs unités en même temps. En tant que chef de service, c'est bien conçu puisqu'à distance, nous avons la possibilité d'assurer un suivi. La demande de DLU [Dossier de Liaison d'Urgence] est un gros plus. Ça permet de savoir quelles sont les personnes à contacter et les informations de base pour mieux prendre en charge le résident : les allergies, les antécédents... Laurent DOMINÉ, chef de service